

MAITRISER LES BASIQUES DU DROIT DU TRAVAIL

par Estelle DUCROS

FORMATEUR/TRICE

Après son DESS (Master2) de PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL, Estelle devient Consultante RH dans un groupe leader de la distribution, puis devient son propre patron en 2014 : FORMATION, RECRUTEMENT, COACHING de dirigeants, CONSULTING RH, DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES... coiffant ainsi l'ensemble des RESSOURCES HUMAINES depuis bientôt 20 ans.

Passionnée par l'Humain en général, et les neurosciences de l'apprentissage par pédagogie active et ludique, Estelle propose des formations basées sur son expertise : les ENTRETIENS MANAGERIAUX, le STRESS et les RISQUES PSYCHOSOCIAUX (IPRP), le DROIT DU TRAVAIL, le TEAM BUILDING, l'exercice de la posture managériale.

Des formations alliant réflexion et pragmatisme dans l'efficacité et la bonne humeur.

OBJECTIFS, BENEFICES

De nombreux managers, en particulier les dirigeants de TPE et de PME, n'ont pas toujours de culture ou de formation juridique. Ils sont confrontés en permanence, depuis l'embauche jusqu'au départ du salarié, à des questions ou à des situations où une connaissance de certains éléments du code travail est essentielle pour pouvoir agir sans se tromper. Or on constate que ces managers et ces chefs d'entreprise sont souvent dans l'illégalité sans même s'en apercevoir. L'objectif de cette formation est de faire acquérir aux managers les bons réflexes concernant des éléments essentiels du droit du travail - et non de fabriquer des experts.

Cette formation a pour but de démystifier à leurs yeux le code du travail, et de leur faire acquérir :

* des connaissances de bases, en particulier sur la structure et le contenu du Code du travail

* comment trouver d'autres informations dont ils peuvent avoir besoin

* comment rester en veille sur un sujet qui change en permanence.

CONTENU, PROGRAMME

La formation se déroulera sur le principe de 3 jeux de rôle avec débriefing :

Jeu n°1 : L'entrée du salarié dans l'entreprise

Le contrat de travail : contenu, durée, succession, période d'essai...

Les clauses spécifiques

Jeu n°2 : L'exécution du contrat de travail et la vie dans l'entreprise

Les modifications et suspensions des contrats de travail : modification des conditions de travail, inaptitudes, maternité...

Les IRP : rôles, moyens, obligations de l'employeur...

Le temps de travail, les congés...

Jeu n°3 : la sortie de l'entreprise : rupture du contrat de travail et litiges consécutifs à la rupture

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Le licenciement et la rupture conventionnelle

Les Prud'Hommes

La veille juridique

Conclusion et évaluation

METHODE ET OUTILS PEDAGOGIQUES

L'ensemble de la formation est basé sur l'interactivité, sous une double forme : interactivité avec le contenu (ici, le droit du travail), et interactivité entre les participants. La formation a été conçue en collaboration avec Bruno Hourst, expert en stratégies interactives. Elle utilise de nombreux "jeux" de Thiagi (voir www.thiagi.fr et www.thiagi.com).

